



HAL
open science

La littérature coloniale est-elle une littérature francophone ?

Anthony Mangeon

► **To cite this version:**

Anthony Mangeon. La littérature coloniale est-elle une littérature francophone ?. Travaux de littérature, 2023, Travaux de littérature, 35, pp.199-216. hal-04010704

HAL Id: hal-04010704

<https://hal.science/hal-04010704v1>

Submitted on 1 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La littérature coloniale est-elle une littérature francophone ?

À Roger Little, avec admiration et amitié

La question pourrait sembler étrange, mais le plus étonnant reste sans doute qu'elle mérite encore d'être posée. Car aussi logique paraisse-t-il, pour un lexicographe, qu'une littérature « d'expression française » soit également nommée « francophone », tandis qu'à l'inverse, certains critiques n'hésiteront à faire de la francophonie « le dernier avatar du colonialisme¹ », le fait même de devoir interroger les relations entre littérature coloniale et littérature francophone est révélateur de la tension, politique autant que poétique, qui demeure entre ces deux catégories.

Dans la perspective d'une histoire littéraire intégrée, qui consiste à aborder à parts égales littératures françaises et francophones, il semble donc indispensable d'explicitier leurs liens. La littérature coloniale française et les littératures francophones extra-européennes se développèrent en effet simultanément, qu'on situe leur émergence dans la première moitié du XIX^e siècle, avec les débuts de la littérature francophone antillaise, notamment en Haïti, concomitamment aux efforts des écrivains français pour restituer un point de vue africain sur l'histoire², ou qu'on la place chronologiquement un siècle plus tard. C'est en effet dans l'entre-deux-guerres qu'on vit tout à la fois apparaître les premiers récits francophones africains³ et prospérer une nouvelle « littérature de l'ailleurs », en rupture de ban avec la tradition exotique et bientôt sanctionnée par des prix spécifiques, dont le Grand Prix de littérature coloniale, créé en 1920 à l'initiative d'Albert Sarraut et annuellement attribué jusqu'en 1938⁴. Dans cette

¹ Cette expression est extraite du manifeste « Pour une "littérature-monde" en français », publié dans le journal *Le Monde* le 16 mars 2007 ; elle relaie la critique de la francophonie développée dans *Peuples noirs, peuples africains*, une revue fondée et dirigée par Mongo Beti dans les années 1980 (voir en particulier les numéros 59 à 62, « La francophonie contre la liberté des peuples africains », septembre-décembre 1988, disponible à l'URL suivante : <https://mongobeti.arts.uwa.edu.au>; voir également Cécile Canut, *Provincialiser la langue. Langage et colonialisme*, Paris, Amsterdam, 2021, 305 p., en particulier p. 114-116).

² Je pense notamment à *Bug-Jargal* de Victor Hugo (1818), *Ourika* de Claire de Duras (1823) et *Kéléodor, histoire africaine* du baron Jacques-François Roger (1828). Et du côté francophone, aux articles de Félix Darfour (*L'Avertisseur Haytien*, 1819) et au récit de Victor Séjour (*Le Mulâtre*, publié en 1837 dans la *Revue des colonies*, et réédité en 2014, avec une présentation par Lydie Moudileno, dans la collection Autrement Mêmes chez L'Harmattan). On a parfois nommé négrophile cette littérature s'intéressant aux conditions des Noirs (voir Bernard Mouralis, *Littérature et développement, Essai sur le statut, la fonction et la représentation de la littérature négro-africaine d'expression française*, Paris, Silex / ACCT, 1984, 572 p.)

³ *Les trois volontés de Malic* d'Ahmadou Mapaté Diagne en 1920, *Force-Bonté* de Bakary Diallo en 1926, *La Violation d'un pays* de Lamine Senghor en 1927, *L'Esclave* de Félix Couchoro en 1929, *Karim* d'Ousmane Socé en 1935, *Doguicimi* de Paul Hazoumé en 1938.

⁴ Voir Jean-Marc Moura, *L'Europe littéraire et l'ailleurs*, Paris, Presses universitaires de France, collection « Littératures européennes », 1998, 200 p., en particulier le chapitre sur « La littérature coloniale : une théorie ambiguë et contradictoire » (p. 107-124). Sur le Grand Prix de littérature coloniale, et ceux qui lui faisaient localement concurrence, dans diverses colonies françaises, voir les deux tomes réunis et présentés par Vladimir Kapor, *Le Grand Prix de littérature coloniale (1921-1938). Lauréats, jugements, controverses, tome 1 : 1921-1929*, Paris, L'Harmattan, collection « Autrement Mêmes », 2018, 206 p. ; *tome 2 : 1930-1938*, Paris, L'Harmattan, collection « Autrement Mêmes », 2018, 242 p.

abondante production, *Batouala*, le roman de René Maran lauréat du Prix Goncourt en 1921, occupe assurément une place d'autant plus singulière qu'il peut, à de nombreux égards, faire office de maillon entre la littérature coloniale française à son apogée, et la littérature francophone africaine à ses débuts.

Dans la mesure où ces dernières cohabitèrent historiquement, eurent en partage des objets autant que des publics, des choix énonciatifs et des esthétiques, quelles contigüités et quelles discontinuités peut-on tracer entre elles, qui puissent nous aider à mieux comprendre l'une à la lumière de l'autre, et inversement ?

Pour répondre à ces questions, je procéderai en deux temps : je reviendrai d'abord sur la notion de littérature coloniale, ses ambitions poétiques, ses ambivalences politiques, au prisme des analyses qu'en livrèrent ses premiers théoriciens et critiques. J'étudierai ensuite quelques romans coloniaux sur l'Afrique, célébrés à l'époque de leur parution et récemment réédités, en m'arrêtant tout particulièrement sur le cas *Batouala* et ses deux versions de 1921 et 1938. Je conclurai sur quelques lignes de continuité entre littérature coloniale française et littérature africaine postcoloniale, afin de contribuer à brouiller les « frontières racialisées⁵ » entre ces domaines littéraires.

I. GRANDEUR ET SERVITUDES DE LA LITTÉRATURE COLONIALE

En détournant ici un fameux titre d'Albert Sarraut, par lequel ce dernier faisait en 1931 l'éloge de la colonisation comme une « œuvre de solidarité humaine⁶ », je ne cherche pas à réhabiliter la littérature coloniale : je veux plutôt souligner son paradoxe structurel. En prétendant servir à la fois l'action coloniale et la littérature, via ses compositions narratives et ses typologies complexes, la littérature coloniale s'est certes hissée au-dessus de la simple exigence documentaire dans le même temps qu'elle dépassait, au regard des terres et des populations colonisées, le traditionnel horizon d'attente pittoresque ou exotique du public européen. Pour autant, elle n'est jamais parvenue à se construire sur ces divers plans une légitimité supérieure à celle des productions indigènes ou autochtones. Il s'ensuit qu'elle demeure aujourd'hui « la grande absente de tous les manuels », qu'ils soient de littérature française ou francophone, en même temps que « la disparue des bibliothèques et des catalogues des maisons d'édition », comme l'écrivait en 2011 Jean-Claude Blachère dans *Le Courrier de*

⁵ J'emprunte cette formule à Sarah Burnautzki, *Les frontières racialisées de la littérature française : contrôle au faciès et stratégies de passage*, Paris, Honoré Champion, collection « Francophonies », 2017, 443 p.

⁶ Albert Sarraut, *Grandeur et servitudes coloniales*, Paris, Éditions du Sagittaire, 1931, 287 p. ; rééd. Paris, L'Harmattan, collection « Autrement Mêmes », 2012, 200 p. (avec une présentation par Nicolas Cooper).

la SIELEC⁷. La situation a certes évolué depuis une vingtaine d'années, grâce aux infatigables efforts de Roger Little, directeur de la collection « Autrement Mêmes », désormais riche de deux cents volumes⁸, et à ceux des adhérents de la Société internationale d'étude des littératures de l'ère coloniale, dont les colloques donnent régulièrement lieu à d'importantes publications collectives⁹. Mais il n'empêche que le statut problématique de la littérature coloniale, qui fait généralement office de repoussoir quand elle n'est pas tout simplement ignorée des productions critiques, continue d'occulter le rôle essentiel qu'elle joua dans l'histoire littéraire francophone. Comme l'ont montré d'éminents critiques, tels Bernard Mouralis ou János Riesz, la littérature coloniale opéra une salutaire rupture avec les facilités de la littérature exotique, et elle prépara ce faisant le terrain pour la reconnaissance des littératures francophones¹⁰. Pour mieux apprécier ce rôle, il convient toutefois de rappeler un certain nombre de traits structurants de ce vaste domaine.

1. Un vaste domaine

La littérature coloniale englobe en effet, comme le rappelait J.-C. Blachère en 2011, « tout ce qui s'est écrit de "littéraire" à propos des colonies, [...] grosso modo entre 1870 et les années 50 du XX^e siècle, avec des extensions en amont et en aval¹¹ » – le critique ayant préalablement pris soin de préciser que par « littérature », il entend « un ensemble d'œuvres écrites ou orales qui s'assignent un objet dépassant les nécessités de simple communication informative, avec le souci d'une ornementation esthétique ou celui de créer des "effets" sur l'esprit du lecteur¹² ». Par cette double exigence, poétique autant que communicationnelle, la littérature coloniale se distingue donc des autres productions – savantes, politiques, idéologiques – qui prenaient alors les colonies pour objet, tout en endossant leurs diverses dimensions. Ainsi, en parlant « de la vie matérielle et morale des indigènes, de la conquête, des conditions d'existence des colons, des états d'âme des exilés, soldats, commerçants, aventuriers de tout poil ; des missionnaires exaltés par leur mission ou leur martyre annoncé¹³ », non seulement la littérature coloniale

⁷ Jean-Claude Blachère, « Les littératures oubliées. Le cas de la littérature coloniale », *Le Courrier de la SIELEC*, n°2, 2^{ème} semestre 2011, p. 7. http://www.sielec.net/pages_site/COURRIER%20Sielec/COURRIER%20%20n%B02%20.pdf (consulté le 13 août 2022). La SIELEC est l'acronyme de la Société internationale d'étude des littératures de l'ère coloniale, fondée en 2006 par deux professeurs de l'université Paul-Valéry de Montpellier, Jean-François Durand et Jean Sévry.

⁸ Son catalogue peut être consulté en ligne : <https://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=collection&no=239> (consulté le 13 août 2022).

⁹ Voir le site : <http://sielec.net/index.htm> (consulté le 13 août 2022).

¹⁰ Bernard Mouralis, *Littérature et développement, op. cit.* ; János Riesz, *De la littérature coloniale à la littérature africaine. Prétextes, contextes, intertextes*, Paris, Karthala, collection « Lettres du Sud », 2007, 421 p.

¹¹ Jean-Claude Blachère, art. cité, *ibidem*.

¹² Jean-Claude Blachère, art. cité, p. 6.

¹³ *Ibidem*.

frayait-elle avec les études ethnographiques, géographiques, historiques, psychologiques ou sociologiques qui constituaient le versant scientifique de « la bibliothèque coloniale¹⁴ », mais elle côtoyait dans le même temps « le roman d'aventures, le récit d'exploration¹⁵ » qui en formaient le versant épique ou imaginaire.

Dans les premières études et anthologies qui en sont faites, tout comme dans les prix littéraires qui cherchent autant à en définir les contours qu'à en valoriser les productions¹⁶, la littérature coloniale comprenait ainsi des « ouvrages généraux » ou « documentaires », des « récits de voyage » et des relations militaires, et bien sûr de la « littérature d'imagination¹⁷ ». Cette dernière se déclina de son côté en divers sous-genres romanesques, au fil des décennies et des vicissitudes historiques, le roman du « tirailleur » (*La Randonnée de Samba Diouf* des frères Tharaud en 1922, *La Femme et l'homme nu* d'André Demaison et Pierre Mille en 1924, *Mahmadou Fofana* de Raymond Escholier en 1934) et celui de « la mouso » (*Mambu et son amour* de Louis Charbonneau en 1925, *Toum* de Robert Delavignette alias Louis Faivre en 1926) se substituant peu à peu aux gestes de la conquête coloniale (*La Dernière Épopée. Le monde noir : roman sur l'avenir des sociétés humaines*, de Marcel Barrière en 1909), pour cohabiter avec les vies imaginaires de grands chefs africains (*Diato, roman de l'homme noir qui eut trois femmes et en mourut* d'André Demaison en 1923 ; *Barga, maître de la brousse* de Jean Sermaye en 1937)¹⁸.

2. Une littérature sous tensions

¹⁴ Cette formule est de Valentin-Yves Mudimbe (*L'Invention de l'Afrique. Gnose, philosophie, et ordre de la connaissance* [1988], traduit de l'anglais par Laurent Vannini, Paris, Présence africaine, 2021, 513 p.), et elle sert à désigner un ensemble de textes, de nature et d'origine diverses (récits de voyages, histoire, ethnologie, fiction, littérature, philosophie, sociologie...) qui ont pris les mondes extra-européens pour objet et tâchent, ce faisant, de les réduire à un statut subalterne.

¹⁵ *Ibidem*.

¹⁶ Voir Vladimir Kapor, « Introduction : une fabrique de littérature coloniale », *Le Grand Prix de littérature coloniale, op. cit., tome 1*, p. VIII-X.

¹⁷ « Littérature de voyage et de conquête », « littérature technique » (monographies régionales, traités d'histoire, études économiques et techniques, ethnographiques et linguistiques), « littérature d'imagination » sont les trois catégories structurant la première thèse sur la littérature coloniale française, présentée par Roland Lebel à la Sorbonne en 1925, et publiée la même année sous le titre *L'Afrique occidentale dans la littérature française (depuis 1870)* (rééd. Paris, L'Harmattan, collection « Autrement Mêmes », 2014, 303 p., avec une présentation de Pierre-Philippe Fraiture). Deux ans plus tard, dans son « anthologie de littérature africaine », *Le Livre du pays noir*, le même auteur répartit sa « bibliographie littéraire de l'Afrique noire » en « ouvrages documentaires », « récits de voyage », « littérature guerrière » et « ouvrages d'imagination » (rééd. Paris, L'Harmattan, collection « Autrement Mêmes », 2005, 235 p., présentation de Jean-Claude Blachère, avec la collaboration de Roger Little). *L'Afrique occidentale dans la littérature française* obtiendra le Grand Prix de littérature coloniale en 1926, succédant à divers romanciers (Jean Marquet en 1921, Maurice Le Glay en 1922, Gaston Joseph en 1923, André Demaison en 1924, Louis Charbonneau en 1925).

¹⁸ L'emploi de troupes coloniales venues d'Afrique, lors de la Première Guerre mondiale, et l'usage de concubines autochtones (la mouso signifie la femme, en bambara) a donné naissance à de nouveaux types littéraires. À l'exception du roman des frères Tharaud (Paris, Plon, 1922, 313 p.) qui fut en réalité le fait d'un prête-plume, l'écrivain alors méconnu André Demaison, et de *Diato* (Paris, Albin Michel, 1923, 245 p.), tous les récits cités ici ont été réédités dans la collection « Autrement Mêmes » dirigée par Roger Little aux éditions de L'Harmattan. L'anthologie de Roland Lebel (*Le Livre du pays noir*) et sa « bibliographie littéraire » (p. 181-216) en recensent et présentent par ailleurs de nombreux autres, dans les mêmes veines romanesques.

On le voit par ces titres : la littérature coloniale entend également rompre avec la littérature exotique en s'intéressant prioritairement aux indigènes, ou à tout le moins aux relations avec ces derniers. Pour l'essayiste Eugène Pujarniscle, auteur en 1931 d'un *Philoxène ou De la littérature coloniale*, l'écrivain colonial se définit d'ailleurs comme « un homme pour qui l'Indigène existe¹⁹ ». Mais ce faisant, la portée politique de son œuvre n'en conserve moins une forte ambivalence : sa volonté de célébrer l'œuvre coloniale et les progrès agricoles, économiques, moraux, prophylactiques et techniques introduits dans les territoires et chez les peuples dominés relève fréquemment d'une forme avérée de propagande, dans le même temps qu'elle comporte souvent une importante dimension critique, non point tant à l'égard du système colonial qu'à l'encontre de ses abus et de ses dérives autoritaires²⁰.

Enfin, parce qu'une forte exigence de réalisme et d'authenticité la caractérise, la littérature coloniale fait coexister deux options esthétiques antagonistes : s'y dévoilent un goût certain pour la langue précise, documentaire, qui privilégie les mots techniques, voire rares ou archaïques, ainsi qu'une dilection pour le style et les tournures indigènes, avec notamment force exclamations et proverbes. La synthèse s'opère souvent dans l'usage d'un lexique hybride, fait de la coexistence d'un « vocabulaire général » et de « mots exotiques » telle que la préconise Eugène Pujarniscle :

C'est à l'écrivain de s'arranger pour qu'il soit compris. Il ne doit pas avoir besoin, pour cela, de renvoyer le lecteur à une note, encore moins à un dictionnaire annexé à l'ouvrage. Il tâchera d'éclairer le mot exotique par les mots voisins. À cette condition l'emploi discret des mots exotiques peut être autorisé et même recommandé. De tels mots localisent un récit, une description²¹.

Cette attention à la langue, dans sa double exigence stylistique, est par exemple manifeste dans *Les Paysans noirs* de Robert Delavignette, paru également en 1931 et dont la « Préface à la réimpression » insistait, en 1945, sur l'équilibre à trouver entre deux postulations contradictoires :

Ce qui compte, c'est la plus ou moins grande justesse du mot français et l'accent français pour dire l'humanité des piocheurs africains. Et comment dire cette humanité si notre mot « pioche », le seul mot de chez nous que j'aie eu à ma disposition pour traduire le mot « daba », est incapable de rendre la mate sonorité de la « daba » africaine ? Et comment traduire ce mot de « soukala » qui réunit à la fois les notions de cultures, d'habitation et de famille ? Je pourrais multiplier les exemples. Mais on sent bien qu'il m'était interdit de multiplier dans mon livre les locutions africaines²².

¹⁹ Eugène Pujarniscle, *Philoxène ou De la littérature coloniale*, Paris, L'Harmattan, collection « Autrement Mêmes », 2010 [1931], 190 p. ; p. 71.

²⁰ Voir notamment *Les Paysans noirs* de Robert Delavignette (1931) et *Terre noire* d'Oswald Durand, deux récipiendaires du Grand Prix de littérature coloniale.

²¹ *Ibidem*, p. 154.

²² Robert Delavignette, *Les Paysans noirs*, édition établie et présentée par János Riesz, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2011 [1931, 1947], 213 p. ; p. 16-17.

En raison de cet hétérolinguisme, la littérature coloniale pourrait être dite « francophone », car on y trouve également plusieurs variétés de français. Au français normé, soutenu, voire parfois technique qui caractérise généralement la langue du narrateur, s'adjoint en effet un « français d'Afrique » fait de mots européens spécialisés dans la désignation de réalités africaines²³. Ainsi des noms communs comme « fétiche », « gri-gri », « griot », « laptot », « lougan », « matabiche », « palabre », « signare » sont-ils détachés de leurs étymologies européennes (en particulier espagnole ou portugaise) pour émailler les textes coloniaux comme autant d'« effets de réel » signalant un ancrage africain. D'autres noms changent également de sens pour s'adapter au contexte subsaharien, comme les mots « case », « concession » ou « varangue », désormais employés pour désigner des habitations ou des espaces domestiques. Ce « français d'Afrique » est parfois distingué d'un « français africain²⁴ », constitué quant à lui de termes empruntés à certaines langues africaines comme l'arabe (qui nous a donné le « toubib » ou médecin militaire), le bambara (dont sont originaires les expressions « abanah » – c'est fini – ou « makou » – silence), le oulof (d'où vient l'omniprésent « toubab » servant à désigner le Blanc). Et bien sûr, quelques usages incorrects du français, tant syntaxiques que lexicaux, s'immiscent régulièrement dans la prose coloniale, dès que les indigènes y prennent la parole : le cas paradigmatique est alors l'emploi surabondant du « petit nègre », en particulier dans ce que Cécile Van den Avenne a de manière provocatrice nommé des « romans y a bon²⁵ ».

Pour mieux comprendre quelles relations s'établissent entre ces variétés ou niveaux de français, ou bien entre la langue française et les langues africaines, il convient d'explorer préalablement la dimension fortement concurrentielle de ce nouveau domaine littéraire qu'est la littérature coloniale.

3. Un champ concurrentiel

Dans le chapitre de *Philoxène* consacré aux « écrivains coloniaux », Eugène Pujarniscle distinguait trois types d'auteurs. Il mentionnait d'abord les « écrivains touristes », qui « visitent

²³ Ce « français d'Afrique » a fait l'objet de recherches linguistiques dans les années 1970-1980, réunies dans un *Inventaire des particularités lexicales d'Afrique noire* dirigé par Danièle Racelle-Latin (Paris, AUPELF / ACCT, 1980, 130 p. ; la deuxième édition, en 1988, aux éditions EDICEF, compte ensuite 442 p.). Sur ces recherches, voir l'ouvrage de Cécile Canut, *Provincialiser la langue. Langage et colonialisme, op. cit.*, en particulier p. 117-118.

²⁴ Cette notion apparaît dès 1918, dans l'ouvrage d'Albert Dauzat sur *L'Argot de la guerre, d'après une enquête auprès des officiers et soldats*, Paris, Armand Colin, 1918, 295 p. ; p. 13.

²⁵ Cécile Van den Avenne, « Petit-nègre et bambara. La langue de l'indigène dans quelques œuvres d'écrivains coloniaux en Afrique occidentale française », dans Danièle Perrot-Corpet et Christine Quéffelec (dir.), *Citer la langue de l'autre : mots étrangers dans le roman, de Proust à W. G. Sebald*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2007, 222 p. ; p. 77-95. Voir également son livre *De la bouche même des indigènes. Échanges linguistiques en Afrique coloniale*, Paris, Vendémiaire, 2019, 268 p., en particulier p. 150 et p. 248.

une colonie » et sont attentifs aux « détails originaux d'un pays », mais montrent trop souvent « une injuste sévérité pour le colonial et une bienveillance aveugle pour l'Indigène²⁶ » ; à cette catégorie s'ajoutent, selon lui, « certains écrivains, qui n'ont jamais quitté l'Europe », mais n'en ont pas moins « parlé des pays exotiques comme s'ils y avaient toujours vécu²⁷ ». Venaient ensuite « les coloniaux », forts de leurs expériences concrètes et qui par là même « possèdent une documentation sérieuse et profonde sur la vie coloniale » qu'il leur faut toutefois retravailler pour « lui imposer une forme qui plaise au public²⁸ ». Enfin, Pujarnisclé évoquait une « catégorie d'écrivains [...] qui peut-être un jour renouvellera la littérature coloniale : celle des Indigènes²⁹ », désignant par-là les colonisés ayant fait le choix d'écrire en français. Tout en saluant cette littérature émergente, le critique multipliait alors les mises en garde à son encontre :

La collaboration indigène nous paraît désirable, pour beaucoup de raisons qui ne sont pas toutes des raisons littéraires. Mais il serait imprudent de croire qu'elle donnera, tout de suite, des résultats remarquables. Si l'Indigène qui veut décrire la vie indigène n'a pas à lutter contre les mêmes difficultés que l'Européen, d'autres difficultés, qui ne sont pas moindres, surgissent devant lui. [...] Le premier de ces écueils, c'est la langue française, car la littérature coloniale est, par définition, une littérature écrite dans la langue du peuple colonisateur.

Or la langue française est admirable de clarté et de précision, mais il n'en est point qui soit d'un maniement plus malaisé. Nous en faisons, chaque jour, nous-mêmes, la rude expérience. Si des écrivains français supérieurement doués, comme Gustave Flaubert, ont senti *les affres du style*, au prix de quels efforts et de quels tourments les étrangers parviendront-ils à s'exprimer correctement et élégamment dans notre langue ? Et les plus favorisés parmi ces étrangers ne seront certes pas les Asiatiques ou les Africains, eux dont la culture traditionnelle, la contexture mentale, les conceptions morales sont tout à l'opposé des nôtres. [...] La langue d'un peuple étant la manifestation de son âme propre, on peut dire que pour bien posséder la langue française il faut se faire une âme française. En sorte que les Indigènes qui veulent écrire en français se buteront contre le même obstacle que les Français désireux de peindre la vie indigène : l'impénétrabilité des races³⁰.

Ce développement est révélateur de certaines limites inhérentes à la littérature coloniale, que ses thuriféraires voulaient imposer par ailleurs aux écrivains indigènes. Pujarnisclé y reconduit en effet l'équation entre langue et nation qui présida d'abord à l'imposition d'un usage normé du français contre les patois régionaux, à l'époque révolutionnaire, et qui s'exporta ensuite dans les colonies avec « l'imposition de la langue coloniale³¹ » contre les langues africaines. Cette « politique de *la langue* » relève bien, comme le souligne Cécile Canut, « d'une idéologie nationale couplée à une ambition impériale³² », dans le même temps qu'elle « se coule dès le

²⁶ Eugène Pujarnisclé, *Philoxène ou De la littérature coloniale*, op. cit., p. 154-155.

²⁷ *Ibid.*, p. 157.

²⁸ *Ibid.*, p. 158.

²⁹ *Ibid.*, p. 161.

³⁰ *Ibid.*, p. 161-162.

³¹ Cécile Canut, *Provincialiser la langue*, op. cit., p. 16. Voir en particulier, dans cet ouvrage, les chapitres II (« Coloniser par l'école en français »), III (« "Je m'en fous la langue" : la francophonie en Afrique ») et IV (« Standardisation linguistique : l'importation du modèle de "la langue" »).

³² *Ibid.*, p. 66.

départ dans une politique de la race³³ » en présupposant une impénétrabilité autant qu'une hiérarchie entre langues et cultures européennes d'une part, et langues et cultures extra-européennes d'autre part. La perspective adoptée est ainsi explicitement raciste, qui fait des Asiatiques et des Africains, qui comptent pourtant « parmi les locuteurs les plus plurilingues de la planète, des individus incapables d'assimiler une langue comme le français », ainsi que le souligne Cécile Van den Avenne dans un autre contexte³⁴.

Dès lors, sous couvert de reconnaître la littérature indigène, c'est bien « un principe de hiérarchisation³⁵ » que rétablit le théoricien de la littérature coloniale. Après avoir rappelé un peu plus tôt que « le fondement même du colonialisme, c'est le sentiment de l'inégalité des races³⁶ », Pujarnisclé défend surtout le développement d'« une littérature franco-indigène, j'entends par là », prend-il soin de préciser, « une littérature née de la collaboration d'un Indigène avec un Français ; l'Indigène fournissant la matière, le Français s'appliquant à revêtir cette matière indigène d'une forme qui la rende accessible et agréable au lecteur européen³⁷ ». De même que les parlers africains sont systématiquement présentés comme des usages défailants et inférieurs du français, les écrivains indigènes n'ont d'autre horizon que de rester des « auxiliaires précieux » des écrivains coloniaux, pour reprendre les termes par lesquels Roland Lebel qualifiait déjà Amadou Mapaté Diagne et Moussa Travélé dans son étude sur *L'Afrique occidentale dans la littérature française*³⁸. Et si « l'avenir de la littérature coloniale est entre les mains des Indigènes³⁹ », c'est, selon Pujarnisclé, à la stricte condition que ces derniers restent « dociles à nos leçons » et notamment à « l'esprit français⁴⁰ » : on ne saurait, en la matière, faire davantage montre de francocentrisme.

II. PASTICHES ET MELANGES : LA QUESTION DU « ROMAN NEGRE »

À l'instar de Pujarnisclé n'envisageant le développement des littératures indigènes que sous l'égide des écrivains français et dans le giron de la littérature coloniale, Roland Lebel opérât à la même époque un étonnant coup de force en nommant « littérature africaine » la littérature

³³ *Ibid.*, p. 67.

³⁴ Cécile Van den Avenne, *De la bouche même des indigènes*, *op. cit.*, p. 247.

³⁵ Cécile Canut, *Provincialiser la langue*, *op. cit.*, p. 66.

³⁶ Eugène Pujarnisclé, *Philoxène ou De la littérature coloniale*, *op. cit.*, p. 156.

³⁷ *Ibid.*, p. 174.

³⁸ Roland Lebel, *L'Afrique occidentale dans la littérature française*, *op. cit.*, p. 197.

³⁹ Eugène Pujarnisclé, *Philoxène ou De la littérature coloniale*, *op. cit.*, p. 161.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 173.

coloniale – pour préciser ensuite, dans son *Histoire* de cette dernière, qu'elle devait « être produite, soit par un Français né aux colonies ou y ayant passé sa jeunesse, soit par un colonial ayant vécu assez de temps là-bas pour s'assimiler l'âme du pays, soit enfin par un de nos sujets indigènes, s'exprimant en français, bien entendu⁴¹ ». Mais de tels tours de passe-passe masquaient mal, en réalité, les rapports mimétiques et le conflit de légitimité qui s'installaient alors entre auteurs « blancs » et auteurs « noirs » pour parler « au nom des “vrais Africains”⁴² ».

Sans doute la plus éclatante manifestation de cette rivalité réside-t-elle dans la vogue du « roman nègre », et dans la « lutte pour l'autorité discursive s'établissant autour du concept d'authenticité⁴³ » que celle-ci généra dans les années vingt et trente. Sans trop développer cet important moment de l'histoire littéraire, qui a déjà été abondamment commenté⁴⁴, je m'arrêterai sur deux récits publiés dans les années vingt chez le même éditeur, Albin Michel : *Batouala*, de René Maran (1921), et *Diato, roman de l'homme noir qui eut trois femmes et en mourut*, d'André Demaison (1923). Ces deux romans ont en effet chacun remporté un important succès éditorial, tout en faisant l'objet d'une réception diamétralement opposée, tant à leur époque que depuis un siècle. En mettant en relief certaines de leurs ressemblances thématiques et stylistiques, je voudrais montrer comment leur écriture procède d'une imitation stéréotypée de styles narratifs et de divers parlers « africains » qui, ainsi cumulés, respectent les caractéristiques de l'écriture coloniale dans le même temps qu'ils dessinent les contours du « roman nègre ». Cette étude comparée nous permettra de comprendre comment la partition qui s'instaure, dans l'entre-deux-guerres, entre littérature coloniale et littérature francophone, consiste en réalité à marquer une ligne de couleur au sein de la littérature française.

1. « L'affaire Batouala »

⁴¹ Lebel établit d'abord l'équation entre littérature coloniale et littérature africaine dans sa thèse sur *L'Afrique occidentale dans la littérature française (depuis 1870)*, *op. cit.*, notamment p. 107, p. 237, p. 260, p. 265, p. 267, p. 275. Il la reprend dans le sous-titre de son « anthologie de littérature africaine », *Le Livre du pays noir*, qui ne comporte en réalité qu'un seul extrait de texte écrit par un auteur sénégalais, Bakary Diallo (*op. cit.*, p. 176-178). Lebel développe ensuite sa définition de la littérature coloniale dans l'introduction de ses *Études de littérature coloniale* (Paris, J. Peyronnet, 1928, 221 p.), avant de la synthétiser dans son *Histoire de la littérature coloniale* (Paris, Larose, 1931, 236 p.), d'où la citation est extraite (p. 85 – dans deux articles, Cécile Van den Avenne l'attribue toutefois à la thèse de Lebel, avec une référence paginale erronée.) Je remercie Roger Little pour son érudition.

⁴² Voir l'article de Benoit de L'Estoile, « Au nom des “vrais Africains”. Les élites scolarisées de l'Afrique coloniale face à l'anthropologie (1930-1950) », *Terrain. Anthropologie et sciences humaines*, n°28, 1997, p. 87-102 (également disponible en ligne à l'URL suivante : <https://doi.org/10.4000/terrain.3173>, consulté le 23 août 2022).

⁴³ Véronique Porra, « L'invention de l'authenticité. Paroles d'Africains dans la fiction coloniale des années 1920 » dans Susanne Gehrmann et János Riesz (dir.), *Le Blanc du Noir. Représentations de l'Europe et des Européens dans les littératures africaines*, Münster, LIT Verlag, 2004, 256 p. ; p. 41-58 ; p. 50.

⁴⁴ Voir notamment Roland Lebel, *L'Afrique occidentale dans la littérature française*, *op. cit.*, p. 257-275 ; Véronique Porra, « *Batouala* en France et en Allemagne. Genèse et conséquences d'une polémique », dans János Riesz et Véronique Porra (dir.), « Approches francophones », *Études francophones de Bayreuth, volume 1*, Bayreuth, Edition Schultz & Stellmacher, 1997, 99 p. ; p. 43-54 ; Pierre Halen, « Retour sur le “roman nègre” », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 212 | 2013, mis en ligne le 16 décembre 2015, consulté le 23 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafricaines/17533>.

Lorsque René Maran, Français noir de Guyane, publie *Batouala, véritable roman nègre* en 1921, il est depuis une dizaine d'années administrateur colonial en Afrique équatoriale française, et surtout connu comme poète⁴⁵. Couronné par le Prix Goncourt, ce roman fera la fortune littéraire de son auteur, qui s'évertuera ensuite à le réécrire, d'abord dans une « suite » animalière, *Djouma, chien de brousse* (1927) qui recentrait le point de vue narratif sur le compagnon canin de Batouala, puis dans une version remaniée et quelque peu augmentée, sous le même titre, d'abord en 1928, puis en 1938 – si bien que nous lisons depuis un roman largement différent de celui qui fut primé en 1921⁴⁶.

Dans la « Préface » ajoutée par l'auteur au dernier moment, ce dernier présente son récit comme « une succession d'eaux fortes⁴⁷ », privilégiant ainsi un modèle poétique traditionnel, celui d'une *mimesis* qui remonte à l'Antiquité et à la fameuse formule d'Horace (*Ut pictura poesis*), tout en attribuant à son écriture une force corrosive, l'encre produisant ici les mêmes effets que l'acide dans la gravure chimique. Dans les faits, sa narration se fait souvent description, ou plus exactement prose poétique, tandis que certains propos de personnages africains se révèlent particulièrement acrimonieux. Mais en affirmant dans la foulée qu'il n'a fait que « traduire ce que j'avais, là-bas, entendu, [...] y décrire ce que j'avais vu », et en proposant dès lors un roman « tout objectif » qui « constate et enregistre », Maran revendique aussi une filiation avec le réalisme d'un Flaubert ou d'un Zola⁴⁸.

Batouala serait donc un « véritable roman nègre » au sens où ce récit conjoiendrait une exigence d'authenticité à une volonté de véracité – cette dernière portant de fait *aussi* sur la situation et la vie coloniales, dont la préface dénonce vertement les turpitudes et abus, anticipant sur les propos critiques du héros éponyme, Batouala, le roi des Bandas, envers ses colonisateurs blancs⁴⁹. Mais en attribuant ainsi à un chef indigène certaines diatribes contre la colonisation

⁴⁵ René Maran, *La Maison du bonheur*, Paris, Édition du Beffroi, 1909, 164 p. ; *La Vie intérieure*, Paris, Édition du Beffroi, 1912, 157 p.

⁴⁶ Voir mon article intitulé « *Batouala* de René Maran : les durables malentendus d'un commencement », dans le dossier coordonné par Lise Gauvin, « À l'aube des littératures francophones : les premiers romans », *Littérature*, n°205, Paris, Armand Colin, 2022, 114 p. ; p. 72-82.

⁴⁷ Sur l'histoire de la préface, voir Charles W. Scheel, « René Maran : genèses de la première édition (1921) de *Batouala, véritable roman nègre*, et de sa préface », *Continents Manuscripts*, n°17, René Maran, 2021, <https://doi.org/10.4000/coma.7748> ; sur la métaphore de la gravure, voir *Batouala*, « préface », Paris, Albin Michel 1921, 189 p. ; p. 9.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 9-10. On retrouve de fait cette posture chez d'autres écrivains coloniaux : dans sa préface à *Mambu et son amour* de Louis Charbonneau, Raymond Escholier affirmait : « Ceci n'est pas un roman ; c'est une histoire vraie » (Paris, L'Harmattan, collection « Autrement Mêmes », présentation de Roger Little, 2013, 163 p. ; p. 4 ; de même, dans l'« avertissement » précédant son récit *Barga, maître de la brousse*, Jean Sermaye soutenait que « Ce livre n'est pas un roman qu'une étude : c'est une traduction. [...] Au surplus, ce "film" de la vie africaine a le mérite de l'authenticité » (*Barga, maître de la brousse* [1937], rééd. Paris, L'Harmattan, collection « Autrement Mêmes », présentation de Jean-Claude Blachère, avec la collaboration de Roger Little, 2010, 228 p. ; p. 3.

⁴⁹ René Maran, *Batouala, véritable roman nègre*, Paris, Albin Michel, 1921, 189 p. ; préface p. 10-15 et p. 76-78 pour les propos de Batouala ; édition remaniée (chez le même éditeur) en 1938, 253 p. ; p. 11-14 et p. 97-98.

française, ses prétendues justifications (des routes, des ponts...), et les iniquités de ses réalités fiscales et économiques (l'impôt de capitation assurant une large assiette de prélèvement, tandis que l'intégration forcée des Africains dans un système d'échanges marchands se faisait selon les plus basses conditions salariales), René Maran confère également une autre portée à la notion de « roman nègre » : sa fiction mériterait en effet d'autant plus ce qualificatif que son auteur, un Français noir, relaterait une parole négro-africaine acerbe envers l'œuvre coloniale. Une partie de son succès – et des vives critiques qui s'élevèrent parallèlement – tiendrait précisément à ce positionnement. Distingué par l'académie Goncourt, dont le jury avait voulu, selon son président Gustave Geffroy, « en décernant le prix Goncourt à un Nègre, honorer une race dévouée à la France⁵⁰ », *Batouala* suscite la polémique jusque dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale où le député guadeloupéen Achille René-Boisneuf déclare, le 21 novembre 1921 : « Depuis des siècles, depuis toujours, ce sont les blancs qui écrivent. Pour une fois qu'un nègre a écrit quelque chose qui vous déplaît, ne le pendez pas⁵¹ ». Et tandis que le poète et historien antillais Oruno Lara proclame, dans *La Guadeloupe littéraire* : « Désormais, il sera compris que la littérature coloniale sera par nous ou ne sera pas⁵² », les représentants de cette dernière s'échinent plutôt à éreinter l'auteur et son « mauvais livre⁵³ », ou à le réfuter par des contre-récits. Ainsi un médecin militaire, le Dr René Trautmann publie-t-il, l'année suivante, chez Payot, *Au pays de Batouala. Noirs et blancs en Afrique*, considéré comme « une mise au point nécessaire » par Lebel dans sa « Bibliographie littéraire de l'Afrique noire⁵⁴ », puis l'administrateur colonial « Gaston Joseph oppose *Koffi*, “roman vrai d'un Noir”⁵⁵ », au « véritable roman nègre » de Maran. L'africaniste Maurice Delafosse, qui fait alors autorité auprès des cercles académiques (il a cofondé l'Institut d'ethnologie de l'Université de Paris) autant qu'auprès des écrivains coloniaux, qui le sollicitent volontiers pour des préfaces⁵⁶, consacre lui-même à *Batouala* tout un chapitre de son *Broussard, ou les états d'âme d'un colonial*. Ce récit n'est en effet pour lui « ni véritablement un roman, ni véritablement nègre⁵⁷ », et tout en déplorant la discrimination positive dont aurait bénéficié le romancier guyanais (« je

⁵⁰ Interview citée par Véronique Porra, « *Batouala* en France et en Allemagne », art. cité, p. 47.

⁵¹ Séances des 21 et 22 novembre 1921, cité par Véronique Porra, art. cité, p. 49.

⁵² *Idem*, cité par Véronique Porra.

⁵³ Véronique Porra, art. cité, p. 47.

⁵⁴ *Le Livre du pays noir*, op. cit., p. 206.

⁵⁵ Roland Lebel, *L'Afrique occidentale dans la littérature française*, op. cit., p. 258.

⁵⁶ Voir notamment ses préfaces à Hyppolite et Jean Pharaud (pseudonymes d'Oswald Durand et Joseph Gaillard-Groléas), *Pellobellé, gentilhomme soudanais*, présentation de Roger Little, Paris, L'Harmattan, collection « Autrement Mêmes », 2018 [1924], 240 p. ; p. 135-136 ; Paul Salkin, *L'Afrique centrale dans cent ans*, Paris, Payot, 1926, 208 p. ; p. 7-10, Roland Lebel, *Le Livre du pays noir*, op. cit., p. 3-4.

⁵⁷ Maurice Delafosse, *Broussard ou les états d'âme d'un colonial, suivis de ses propos et opinions*, Paris, L'Harmattan, collection « Autrement Mêmes », présentation de Jean-Claude Blachère avec la collaboration de Roger Little, 2012, 212 p. ; p. 137.

demeure persuadé que c'est parce que l'auteur de *Batouala* est noir que les Goncourt l'ont couronné et, ennemi farouche des préjugés de race et de couleur, je ne le suis pas moins des privilèges basés sur la contrepartie de ces préjugés⁵⁸ », Delafosse déclare lui préférer finalement « *Le Commandant et les Foulbé* de notre Robert Randau [...], l'exquise *Randonnée de Samba Diouf* des frères Tharaud ou [...] *Koffi* de Gaston-Joseph », tous selon lui « de véritables romans nègres, dont les héros, quoique étant des échantillons spéciaux du monde noir, pensent et parlent comme de vrais Noirs⁵⁹ ».

Mais si la facture du « roman nègre » réside avant tout dans le penser et le parler nègres, force est de constater que le roman de René Maran ne diffère guère de la littérature coloniale de son époque, y compris dans les réécritures qu'en fit ultérieurement l'auteur. Dans une étude comparative de 1975 consacrée aux deux versions de *Batouala*, le linguiste Michel Hausser a en effet montré qu'à l'instar de « la génération symboliste dont il tient sa formation intellectuelle », le romancier s'était surtout employé, dans ses « transformations amplificatrices » de 1938, à « marquer son style, c'est-à-dire éviter les tours et les termes qui, à tort ou à raison, passent pour “naturels”⁶⁰ ». Parmi les traits caractéristiques de son écriture, on trouve ainsi la préséance accordée aux circonstants en début de phrase, l'emploi récurrent de termes africains suivis de leur traduction immédiate en français (jusque dans la bouche même des indigènes !), l'alternance régulière entre temps du passé et présent de narration, et une prédilection lexicale pour les termes rares – par exemple le mot « erre » et l'adjectif « avant-courrière » dans ce bref extrait :

Le lendemain de ce soir-là, peu avant le chant de la perdrix, Donvorro, la tornade, lasse d'avoir hurlé toute la nuit, s'éloigna brusquement, déviée de sa route par les monstrueux courants aériens qui drainent chaque matin dans leur erre les troubles clartés avant-courrières de l'aurore⁶¹.

Certains de ces procédés stylistiques, notamment le sertissement de mots africains dans la langue française, s'apparentaient à des artifices littéraires paradoxaux, dans la mesure où ils produisaient un « effet de réel » ou d'ancrage dans les réalités africaines en raison même de la distance qu'ils soulignaient ainsi entre la langue et l'expérience du lecteur, d'une part, et celles du narrateur ou des personnages du roman d'autre part. C'est ainsi qu'un critique littéraire de *La Nouvelle Revue Française*, Benjamin Crémieux, pointait malicieusement cet aspect récurrent de l'écriture coloniale :

⁵⁸ *Ibid.*, p. 139.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 140.

⁶⁰ Michel Hausser, *Les Deux Batouala de René Maran*, Bordeaux / Sherbrooke, Sodobi / Naaman, 1975, 105 p. ; p. 20 et p. 51-52.

⁶¹ René Maran, *Batouala*, 1938, *op cit.*, p. 54.

Imagine-t-on un auteur français situant un roman en Allemagne et écrivant : “Un Kalb se mit à meugler. Une Fliege bourdonnait. Un Hund aboyait, etc...” ? M. Maran écrit : “Téhé, les m’balas, il n’est plus temps de barrir ! Vous, les voungbas, vous feriez bien de ne plus affouiller vos bauges, d’un groin vorace !... Gogouas, enfuyez-vous en meuglant, etc...”⁶²

Par sa poétique narrative, René Maran inscrit donc son roman dans une triple filiation : celle, d’une part, de la littérature française d’avant-garde, et en particulier de la poésie symboliste (sa préface enchâsse de fait ses revendications esthétiques et politiques entre deux noms de poètes – Henri de Régnier au début, Paul Verlaine à la fin) ; celle, d’autre part, de la littérature orale africaine, rendue présente par l’insertion fréquente d’énumérations, comme celle que nous venons de lire, mais aussi de chansons, de légendes et de contes – notamment animaliers⁶³ ; celle enfin de la littérature coloniale, dont il reprend certains codes stylistiques et notamment l’emploi de plusieurs niveaux de français.

Cécile Van den Avenne a en effet montré comment « *Batouala* met en système les différentes variétés du français colonial : un lyrisme exotique qui caractérise la langue utilisée pour le récit, émaillée de vocables empruntés à différentes langues africaines, un français sobre et normé que parlent les indigènes “traduits” par le narrateur, et le petit-nègre, marque de l’aliénation des Africains dès lors qu’ils veulent s’exprimer dans la langue des Blancs⁶⁴ ». Dans son article de 2013, la critique proposait même « une analyse précise des usages du petit-nègre et de l’argot colonial » dans ce roman, en tâchant de montrer comment l’écrivain s’y livrait à un « pastiche ou parodie de roman colonial⁶⁵ », notamment dans son traitement d’une scène particulière, devenue véritable *topos* de la littérature coloniale », à savoir « l’interaction entre un tirailleur sénégalais et son supérieur blanc, traitée en discours direct⁶⁶ ». Cécile Van den Avenne y soulignait alors « un procédé de contre-stéréotypisation » et « un usage critique que fait René Maran du français tirailleur / petit nègre » qui, loin de « ridiculiser les Africains

⁶² Benjamin Crémieux, « *Batouala* de René Maran », *La Nouvelle Revue Française*, n.s., 9^e année, n°100, janvier 1922, p. 106. Cité par Ferroudja Allouache dans « *Batouala* et la presse littéraire : fabrication discursive d’une perception racialisée », dans Roger Little (dir.), *René Maran, une conscience intranquille, Interculturel Francophonies*, n°33, Lecce, 2018, p. 81-97 ; citation p. 92 ; repris dans Roger Little, « Introduction » à Pierre Mille et André Demaison, *La Femme et l’homme nu*, Paris, L’Harmattan, collection « Autrement Mêmes », 2019, 232 p. ; p. xv. Roger Little relève la présence de semblables passages dans le roman qu’il réédite, en expliquant qu’ils sont « le résultat logique d’une longue fréquentation de telle ou telle société étrangère et de l’emploi d’une langue juste, forcément régionale, pour la représenter » (*Ibid.*). Crémieux cite de son côté le début du chapitre X de *Batouala* dans son édition de 1921 (p. 153-154), en abrégant toutefois le texte.

⁶³ Voir notamment les chapitres IV, v, IX et XI de *Batouala* (1921).

⁶⁴ Cécile Van den Avenne, *De la bouche même des indigènes*, op. cit., p. 155.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 249. L’article auquel renvoie l’auteur s’intitule « Reprise et détournement d’un stéréotype linguistique. Les enjeux coloniaux et postcoloniaux de l’usage du “petit nègre” dans la littérature africaine », dans Lise Gauvin, Cécile Van den Avenne, Véronique Corinus, Ching Selao (dir.), *Littératures francophones. Parodies, pastiches, réécritures*, Lyon, ENS Éditions, 2013, 285 p. ; p. 263-275 ; voir en particulier les pages 271-272.

⁶⁶ Cécile Van den Avenne, « Reprise et détournement... », art. cité, p. 271.

collaborant au pouvoir blanc », lui permet surtout de « construire, à travers la variété langagière qu'il utilise, une représentation vulgaire et dégradée de l'officier colonial⁶⁷ ».

La pratique stylistique de Maran est cependant plus complexe encore dans l'extrait commenté, que nous reproduisons ci-dessous dans sa version originelle de 1921, en intégrant entre crochets les mots substitués, ajoutés ou retranchés dans la version remaniée de 1938 que cite de son côté Cécile Van den Avenne.

- Que signifie ce désordre [barouf], Sandoukou ? demanda le commandant, [en] appelant le sergent par son surnom indigène. [Et] d'où provient le boucan que j'entendais, il n'y a qu'un moment ?
- Ma Commandant, Boula y'en a faire couillon trop. Alors m'bis et son camarade y'en a beaucoup contents venir au poste saouler son gueule. Les hommes m'y en a dire tout à l'heure sur la route comme ça.
- Bon. Parfait. Tous les chefs m'bis, et pas plus tard qu'aujourd'hui, devront me payer cent francs d'amende. Sinon, gare à la prison, la chicotte et la barre !
- Bien, ma commandant. [...]
- Et cette andouille de Boula ? Où est ce veau à trois pattes de Boula ? Ah ! Le voici. Bonjour, Koulongoulou ! B'jour, m'sieu ! Sale frappe, va ! Je ne sais pas ce qui me retient d'amoher ta large petite gueugueule en or ! Ça viendra. En attendant, pour t'apprendre à trop bien garder le Poste en mon absence, [et à y laisser régner la pagaille,] veux-tu permettre que je te donne [que je te fasse matabiche de] quinze jours de prison, dont huit sans solde ? [...] Môssieu est mécontent ? Non ? Sans cela, Môssieu Boula n'a qu'à aller se plaindre au Gouverneur. Et le Gouverneur, s'il court aussi vite que je l'embête [empapaoute] !...⁶⁸

Dans les substitutions opérées en 1938 (« barouf » pour désordre, « faire matabiche » pour donner, « empapaouter » pour embêter), René Maran s'attache moins à modifier le français-tirailleur de l'indigène, en tous points conforme aux usages qu'en faisaient alors les écrivains coloniaux, qu'à injecter du « français d'Afrique » dans les propos argotiques du Commandant⁶⁹. Si contre-stéréotypisation il y a, celle-ci ne porte donc pas sur la figure ni sur la langue du tirailleur, mais bien sur celles du Commandant qui s'avèrent effectivement vulgaires en s'évertuant à manifester un statut particulier – celui de « l'Africain » ou du « Broussard », comme aimaient à se désigner eux-mêmes les coloniaux en poste en Afrique.

2. L'exemple de *Diato*

René Maran n'est toutefois pas unique ni même singulier en ses choix stylistiques et énonciatifs. De nombreux écrivains coloniaux se sont attachés à adopter un point de vue collectif africain⁷⁰, à emprunter aux littératures orales et à mâtiner enfin leur prose de mots

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ René Maran, *Batouala, véritable roman nègre*, Paris, Albin Michel, 1921, 189 p. ; p. 96-97 ; 1938, 250 p., p. 114-115.

⁶⁹ Voir sur ce point le chapitre « De l'authenticité du petit-nègre » dans l'essai de Cécile Van den Avenne, *De la bouche même des indigènes, op. cit.*, p. 139-162.

⁷⁰ Le narrateur de *Toum* s'inclut fréquemment, par exemple, dans un « nous » africain sans identité ethnique précise. C'est de son côté par l'usage abondant du discours indirect libre et du psycho-récit que celui de *Batouala* s'identifie au point de vue des Africains.

français rares autant que de termes « africains » convenus – que ces derniers soient du « français d’Afrique » ou issus de langues africaines⁷¹.

On retrouve notamment ces divers procédés dans le premier roman d’André Demaison, *Diato, roman de l’homme noir qui eut trois femmes et en mourut*, paru en 1923 chez le même éditeur (Albin Michel) et distingué l’année suivante par le Grand Prix de littérature coloniale. Dans l’éloge qu’il faisait de cette fiction, qualifiée d’« histoire purement locale, vue du côté indigène, pensée avec la mentalité d’un habitant du pays, et qui aurait pu être racontée, sinon écrite par un indigène de la Casamance », Roland Lebel notait que le récit y était « parsemé [...] des chansons et des proverbes qui égayaient les longues causeries, à la veillée », et que le romancier s’était « assimilé le langage protocolaire et sentencieux des Soudanais⁷² ». Le travail stylistique sur le plurilinguisme prend de fait plusieurs formes dans *Diato*. Outre des interjections (« Thiémé », « Touk », « Kar »⁷³), on trouve les habituels « mots africains » suivis de leur traduction (comme on avait « Mpoutou » pour désigner la France dans *Batouala*, on a désormais « Tougheul » pour « le pays des Blancs », ainsi que les fameuses « *dabas* et les *donkotons*, sarclettes et pioches à une ou deux mains⁷⁴ »), tandis que l’usage des italiques remplit fondamentalement deux fonctions contraires : ils servent tantôt à mettre en relief des mots africains non nécessairement traduits dans le texte – par exemple « *tali* » (p. 80) ; « *kaddes* » (p. 129), « des joueurs de *cora* aux notes paisibles et de *bolombato* » (p. 181), « des *khatims* pour attirer la faveur de Dieu » (p. 189) –, et tantôt ils signalent la traduction littérale d’une expression africaine métaphorique – comme « l’univers *se mit en voyage* » (p. 18, pour dire qu’il fut sujet à d’importants bouleversements), « *la main glissante* » (i.e. baladeuse, p. 72), et les chastes mais explicites « *Diato enseigne l’univers à Tioro* » qui ainsi « *connut la nature* » (p. 135). Le narrateur multiplie par ailleurs les emprunts aux formules phatiques ou de politesse indigènes (« Par la vérité⁷⁵ », « As-tu passé la nuit en paix ? En paix seulement. – Votre maison tout entière a-t-elle la paix ? – La paix seulement⁷⁶ ») ainsi que les phrases aphoristiques au fil du récit⁷⁷ ou dans ses dialogues. Lisons plutôt :

⁷¹ Robert Delavignette parle également de « faire assaut de récits et de gabs », pour désigner des jeux d’esprit (*Toum*, Paris, L’Harmattan, collection « Autrement Mêmes », 2012, 176 p. ; p. 65), puis de « saltations » et de « fredons » dans *Les Paysans noirs* (*op. cit.*, p. 158 et p. 170).

⁷² Roland Lebel, *L’Afrique occidentale dans la littérature française*, *op. cit.*, p. 263.

⁷³ André Demaison, *Diato*, p. 26, p. 67, p. 112, p. 116, p. 118, p. 170. Nous citons le texte dans l’édition de 1930, paru à Paris chez Ferenczi et fils, avec des illustrations de François-Martin Salvat (190 p.).

⁷⁴ René Maran, *Batouala*, *op. cit.*, 1921, p. 76 ; André Demaison, *Diato*, *op. cit.*, p. 20 et p. 48.

⁷⁵ André Demaison, *Diato*, *op. cit.*, p. 22, p. 31, p. 54, p. 68, p. 121, p. 150.

⁷⁶ Les questions (« As-tu passé la nuit en paix ? En paix seulement. – Votre maison tout entière a-t-elle la paix ? – La paix seulement ») reviennent ainsi de manière récurrente, à quelques variations près (André Demaison, *Diato*, *op. cit.*, p. 38, p. 42, p. 44, p. 52, p. 104, p. 111, p. 117, p. 118, p. 129).

⁷⁷ « Même si l’on n’a pas faim, voir manger de la bouillie sucrée met en appétit » (p. 25), « Manger un peu d’herbe ne tue pas le chevreau à la mamelle » (p. 27), « Qui veut du miel, pensa-t-il, ne doit pas craindre les abeilles : et d’ailleurs, ce qui doit

– Tout ça ne serait pas, dit lentement l’homme de Kissi, si les Toubabs nous laissaient tranquilles chez nous. Nous n’avons pas besoin d’eux, et avant qu’ils débarquent, nos rois acceptaient les impôts que nous leur apportions. L’argent des Toubabs a gâté notre terre. [...]

– Qu’y pouvons-nous ? dit l’homme du Soudan. [...] La colère du singe n’effraye pas le maître du champ !

– Tu as raison, dit alors Diato, et tout cela ne vaut pas la peine de se fatiguer la tête. Je vais vous dire une chose : quel que soit le roi, il faut travailler. Le pauvre qui habite chez son parent plus riche et n’y veut rien faire, ne tarde pas à se brouiller avec lui. [...]

– La queue du singe est longue, dit le Soudanais en baissant la tête et en se grattant le dessus des pieds, mais où que tu la touches, son maître s’en aperçoit !

– Et il a vite fait de te mordre ! ajouta quelqu’un⁷⁸.

Celui qui passe par tous les chemins manque celui de sa maison, dit un soir à Diato sa mère tout en filant le coton cardé.

– Le champ est large, répondit-il, et celui qui ne le cultive pas en entier ne s’enrichit pas.

– C’est le caractère des hommes aux oreilles rouges que tu prends. [...] Quand nous suivions notre volonté, nous restions dans un seul endroit jusqu’à ce que la mort nous y prenne. Maintenant, tout est changé et te voilà parti chercher des richesses derrière notre pays ! [...]

– Sachez seulement que le chacal qui dort ne prend pas de perdrix⁷⁹.

On reprochera de fait à André Demaison de faire parler ses personnages africains « comme des académiciens⁸⁰ », alors qu’il pastichait par ailleurs, dans certaines correspondances adressées à son héros Diato, des lettres tantôt écrites « en langue mandingue, avec des caractères arabes », et tantôt dans une langue française « mal maîtrisée, remplie d’hypercorrections et d’approximations⁸¹ » comme celles reproduites par René Trautmann, dans *Au pays de Batouala* ou par Oswald Durand et Joseph Gaillard-Groléas (alias Hyppolite et Prosper Pharaud) dans *Pellobellé, gentilhomme soudanais*⁸². Mais ce qu’il convient avant tout de retenir, dans ces « joutes oratoires » proverbiales ou ces « exercices de style » épistolaires qui parsèment le récit de *Diato*, c’est d’abord un subtil travail de stéréotypisation des parlers africains qui, par-delà leur diversité plurilingue et leurs disparités de niveaux linguistiques en français, les réduit le plus souvent à quelques formules toutes faites, incessamment et indifféremment reprises par les uns et par les autres, tout en subsumant les points de vue individuels sous des énoncés généraux à portée unanimiste. On relèvera ensuite l’exhibition de « caractéristiques tout à fait analogues » avec d’autres romans de la littérature coloniale, dont le *Batouala* de René Maran. Ainsi les pastiches et mélanges des parlers et parlers africains ne débouchent-ils pas sur la

arriver, seul arrive ! » (p. 98), « Autant que puisse boire un oiseau, il ne pourra jamais, pensait-il, avaler le boire d’un éléphant ! » (p. 148).

⁷⁸ André Demaison, *Diato*, p. 54-55.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 78-79.

⁸⁰ « Eh ! Cher ami, vous disais-je à tout moment, vos Noirs s’expriment en vérité comme des Académiciens ! – Ma foi, oui, me répondiez-vous. Mais que voulez-vous que j’y fasse ? Je vous traduis mot pour mot ce qu’ils disent » (Jérôme et Jean Tharaud, « Dédicace à André Demaison », *La Randonnée de Samba Diouf*, Paris, Plon, 1922, 313 p. ; p. 4).

⁸¹ Cécile Van den Avenne, *De la bouche même des indigènes*, op. cit., p. 156.

⁸² René Trautmann, *Au pays de Batouala. Noirs et blancs en Afrique*, Paris, Payot, 1922, 254 p., p. 50 ; Hyppolite et Jean Pharaud (pseudonymes d’Oswald Durand et Joseph Gaillard-Groléas), *Pellobellé, gentilhomme soudanais*, op. cit., p. 160-163. Pour les « lettres africaines » pastichées par Demaison, voir *Diato*, op. cit., p. 142-144.

reconnaissance d'un plurilinguisme francophone, mais sur la recherche de marqueurs d'authenticité et d'africanité stylistiques. Dans son « Introduction » à *L'Afrique occidentale dans la littérature française*, le critique Pierre-Philippe Fraiture a de fait relevé, à fort juste titre, « une coïncidence poétique quasi-totale entre tous ces romans “nègres”, qu'ils soient, par ailleurs, issus d'auteurs blancs ou véritablement noirs⁸³ ». On y trouvait de nombreuses thématiques communes, comme les scènes récurrentes de chasse, de fête, de sorcellerie et d'ordalie qu'ont également en partage les romans de Maran et de Demaison. Il n'empêche que *Batouala* est entré dans l'histoire littéraire comme le premier Prix Goncourt attribué à un Noir, et subséquemment comme un jalon des littératures francophones qui fait aujourd'hui l'objet de fréquentes rééditions⁸⁴, alors qu'après une nouvelle version illustrée en 1930, *Diato*, qu'on considérait pourtant à sa parution comme un roman « qui nous eût fait un si bon prix Goncourt⁸⁵ », a sombré dans les oubliettes de l'histoire littéraire, avec tant d'œuvres labellisées « littérature coloniale ».

CONCLUSION

Ces trajectoires diamétralement opposées tiennent selon moi à deux choses : les écrivains coloniaux se voulaient, comme les désigna leur thuriféraire Roland Lebel, « des romanciers des races⁸⁶ » tout en prétextant « prêter une voix⁸⁷ » aux indigènes ; mais ils entraient alors en concurrence avec ceux issus des sociétés colonisées, qui entendaient prendre la parole au nom de leurs communautés, et leur donner ainsi corps par l'imaginaire en relayant aussi poétiquement leurs revendications politiques. Or c'est paradoxalement de leur appartenance raciale que ces derniers tiraient leur légitimité, plus que de leur maîtrise de la langue française ou des codes stylistiques stéréotypant les parlers africains dans la littérature coloniale. Qu'elle soit voulue ou simplement consentie, une ligne de couleur s'est donc bel et instaurée entre

⁸³ Pierre-Philippe Fraiture, « Introduction », *L'Afrique occidentale dans la littérature française*, op. cit., p. XXI.

⁸⁴ Voir, à ce sujet, Feroudja Allouache, *Archéologie du texte littéraire dit « francophone », 1921-1970*, Paris, Classiques Garnier, 2018, 457 p. ; et son article « Impossible généalogie littéraire de René Maran », *Continents Manuscrits*, n°17, 2021, <https://doi.org/10.4000/coma.7064>, consulté le 23 août 2022, ainsi que mon article intitulé « *Batouala* de René Maran : les durables malentendus d'un commencement » dans le dossier coordonné par Lise Gauvin, « À l'aube des littératures francophones : les premiers romans », *Littérature*, n°205, Paris, Armand Colin, 2022, 114 p. ; p. 72-82.

⁸⁵ « Lisez d'abord *Diato*, ce roman dont l'un des Dix me disait non sans nostalgie – pensait-il à *Batouala* ? – “Quel beau livre où la vie et l'observation et les captivantes notations foisonnent ! Cela nous eût fait un si bon prix Goncourt !” » (Marius-Ary Leblond, « Le Grand Prix de littérature coloniale », *La Vie*, XIII, n° 10 (15 mai 1924), p. 155 ; repris dans Vladimir Kapor, *Le Grand Prix de littérature coloniale, tome 1 (1921-1929)*, op. cit., p. 78-79 ; citation p. 79).

⁸⁶ « Les écrivains coloniaux ont mérité d'être appelés les romanciers des races. Ils intègrent des civilisations inconnues à notre culture générale » (*Études de littérature coloniale*, op. cit., p. 18).

⁸⁷ Cette expression est de Robert Delavignette : « J'étais heureux d'avoir, sous les poncifs d'une certaine littérature exotique et sous le conformisme colonial, [...] prêté une voix à ces civilisations agraires que nous croyons muettes » (*Les Paysans noirs*, op. cit., p. 11).

littérature française et littératures francophones. Ce faisant, à l'ère coloniale comme à l'époque postcoloniale, les romanciers francophones d'Afrique n'en ont pas moins souvent reconduit, dans leurs écritures, ces pastiches des parlers africains et ces mélanges de divers niveaux du français, du petit-nègre à l'hypercorrection ou du « forofifon naspa⁸⁸ » au « gros-français » en passant par les « français d'Afrique » et toutes les particularités lexicales en usage sur le continent. Des écrivains aussi divers qu'Amadou Hampâté Bâ, Ahmadou Kourouma, Henri Lopes ou Tierno Monémbo – tous nés durant la colonisation – ont ainsi repris d'abondance ces différents marqueurs stylistiques d'une africanité littéraire que sont l'emploi de proverbes, l'italisation de mots autochtones ou du français d'Afrique, ainsi que l'emploi de constructions ou de tournures verbales qui semblent calquées sur d'autres syntaxes. Il est donc assurément une continuité entre la littérature coloniale et les littératures francophones. Mais parce que ses praticiens comme ses théoriciens, imbus de l'éminence de la langue française, n'ont jamais reconnu en tant que tel son caractère fondamentalement pluriel, et n'ont eu au contraire de cesse que de réifier cette « hétérogénéité langagière en un système normé, érigé comme valeur sociale à des fins coercitives et oppressives⁸⁹ », leur rôle pourtant avéré dans l'élaboration d'écritures francophones, polyphoniques et hétérolingues demeure aujourd'hui largement occulté.

Anthony Mangeon⁹⁰

Anthony Mangeon est professeur de littératures francophones à l'Université de Strasbourg, directeur de Configurations littéraires (UR 1337) et coordinateur de l'institut thématique interdisciplinaire Lethica (lettres, éthique et arts). Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *Crimes d'auteur* (2016), *Henri Lopes, un art du roman démocratique* (2021) et *L'Afrique au futur : le renversement des mondes* (2022).

⁸⁸ L'expression est d'Amadou Hampâté Bâ, pour désigner le « français des tirailleurs » (*Amkoullel, l'enfant peul*, Arles, Actes Sud, coll Babel, 1992 [1991], 534 p. ; p. 497.)

⁸⁹ Cécile Canut, *Provincialiser la langue, op. cit.*, p. 81.

⁹⁰ Université de Strasbourg, Configurations littéraires (UR 1337), F-67000 Strasbourg France